

# COMPT E R E N D U D U C O N S E I L M U N I C I P A L

S é a n c e d u 29 s e p t e m b r e 2014



## 1 – Déclaration préalable pour l'APC

La commune bénéficiera d'une aide de La Poste pour la réalisation des travaux intérieurs si l'agence postale communale présente une activité diversifiée. Il a été décidé de proposer un point infos touristiques. Nous devons installer une enseigne signalétique, et cela nécessite une déclaration préalable de travaux. Le Conseil Municipal approuve ce point infos touristiques, il autorise Monsieur le Maire à effectuer les démarches et à signer les documents nécessaires à l'installation de l'enseigne.

## 2 – Contrat RE VAME – révision du montant annuel

Le Conseil Municipal approuve la reconduction du contrat de maintenance GTB (Gestion Automatisée de l'éclairage et du chauffage de la salle des Fêtes, du Gymnase et du Groupe scolaire) pour un montant de 1644 €HT.

## 3 – Informatique – maintenance du parc informatique de l'école

Le Conseil Municipal approuve la proposition présentée par Informatique pour la maintenance du parc informatique de l'école, pour un coût annuel de 180 €

## 4- T axe sur la consommation finale d'électricité T C F E

Cette taxe est actuellement perçue directement par la SIDELC pour les communes de moins de 2000 habitants. Il semblerait que la commune de Selles-Saint-Denis ne soit pas concernée par ces modifications, car elle a une population inférieure à 2000 habitants. Monsieur le Maire demandera des compléments d'informations à Madame Agnès THIBAUT Conseillère Générale, membre du SIDELC.

## 5 – Personnel communal

### *🚩 Recrutement d'un apprenti*

Le Conseil Municipal approuve le recrutement d'un apprenti Bac Pro « aménagement paysager » au 1<sup>er</sup> octobre 2014. Le jeune homme ne possédant pas son permis de conduire et devant l'urgence, le Conseil Municipal propose de lui louer en dépannage moyennant un coût mensuel de 150 € plus les charges, le logement sis au 14-Rue de l'Eglise,.

Monsieur MAURICE rappelle que l'objectif de la commune est d'aider tant que faire se peut, un jeune à acquérir les connaissances nécessaires à l'exercice d'un métier.

## 6- Travaux église – demande d'aide « enveloppe parlementaire »

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à faire la demande d'aide au titre de l'enveloppe parlementaire des Sénateurs pour les travaux de l'église.

## 7 – Compétence Scot au Pays de Grande Sologne

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le Conseil Syndical du Pays de Grande Sologne a approuvé la modification des statuts du Pays pour y ajouter la compétence SCoT. Il précise que cela peut être un premier pas vers la construction d'une communauté de communes solognotes. D'autre part, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2015, les communes ne recevront plus les avis de la DDT sur les demandes d'urbanismes. La mise en place du SCoT demandera environ 3 ans et aura un coût non négligeable.

Le transfert de la compétence Scot au Pays de Grande Sologne est soumis au vote :  
Contre : 0 – Abstention : 1 – Pour : 13.

## 8 – 3C

### *↪ 3C sport*

Des projets sont en cours, reste à les planifier. Monsieur Jérémy DAULOIR a intégré le 3C sport et participe aux réunions.

Le 3C sport souhaite impliquer les associations sportives à l'animation du Téléthon.

### *↪ 3C Jeunesse-famille-séniors*

Actuellement le 3C assure le bon fonctionnement de la semaine bleue. Mme PENICAUD précise que les activités sont financées grâce aux prix remportés en 2012 et en 2013.

Mme BIDRON fait un point de la préparation des colis des personnes âgées. Elle prévoit environ 220 colis à distribuer et 80 à déposer à la maison de retraite. Le nombre sera ajusté au fur et à mesure des réponses des habitants.

### *↪ 3C embellissement*

Monsieur CORRALES a pris contact avec le Conseil Général, car nous sommes en attente de l'autorisation de voirie concernant les aménagements d'entrée de bourg. A l'étude aussi, l'aménagement de la plaine de jeux en plaine fleurie.

Il aborde aussi le problème récurrent de la jussie, il s'est rapproché de M. Jean Marc BERNARD pour obtenir des informations. Aucune action possible avant le printemps 2015. La fosse qui a été créée sans aucune fonction particulière sur la rivière la Sauldre, est très envasée, Monsieur MAURICE propose de la boucher.

Monsieur MAURICE charge Monsieur CORRALES d'étudier la faisabilité de la création d'une nouvelle association à Selles-Saint-Denis, qui regrouperait « les jardiniers » en vue d'échanges : de savoir, de plants ...et de s'enrichir mutuellement dans la convivialité

Le classement du néflier de la rue de la Lande devra être intégré lors de la prochaine révision du PLU.

## 9- Divers

### *↪ Syndicat du bassin de la Sauldre*

Monsieur DE ZUTTER porte à la connaissance du Conseil Municipal les changements positifs intervenus au sein du syndicat du bassin de la Sauldre, avec un réel dialogue des intervenants.

Il rappelle que ce syndicat concerne 18 communes et que la principale recette provient des participations financières de ces dernières.

↪ Madame BIDRON demande s'il est envisagé de restaurer ou remplacer des jeux à la plage. Elle est informée que chaque fois que certains jeux sont réparés ils sont à nouveau cassés peu de temps après, par mesure de sécurité il a été décidé de les démonter. Elle s'enquiert de l'évolution des démarches concernant la venue d'un futur docteur. Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal qu'il a les coordonnées d'un jeune médecin qui doit prendre contact.